



Chantage... obligée de lui donner de l'argent

Par **carle**, le **30/05/2017** à **17:49**

Bonjour, j'ai divorcé de mon mari il y a 1 an et demi. Malheureusement mon mari n'avait droit qu'à une petite part pour la maison sachant que j'ai amené plus de 70% pour l'achat terrain et construction maison. Je lui est quand même donné 45000 euros de plus sachant qu'il avait fait des travaux à l'extérieur de celle-ci. J'ai gardé la maison pour les enfants, et 15 jours après le divorce, il m'a téléphoné en me disant qu'il avait pris les doubles de ma voiture, et que si je ne lui donnais pas 7000 euros il venait la chercher chez moi le lendemain. Il a abusé de ma faiblesse car il m'a fait beaucoup de mal moralement et psychologiquement avec ce divorce, il a cherché qu'à me prendre de l'argent, bref une horreur car les journées étaient souvent remplies d'insultes de menaces et j'en passe, et tout cela devant les enfants. Après une bataille acharnée avec lui, j'ai quand même été obligé de lui donner 2500 euros, j'ai donc ouvert un deuxième crédit (le premier correspondant aux manquants des loyers impayés par mon mari soit 3 mois)... Cet argent pris par chantage a servi pour payer le voyage à sa copine, même pas pour les enfants. Aussi je souhaiterais savoir ce que je peux faire, si il y a une solution pour récupérer mon argent et mon honneur? Cordialement

Par **cocotte1003**, le **31/05/2017** à **07:17**

Bonjour, quoique vous en disiez, vous lui avez donné volontairement cet argent. Si la voiture était à vous avec la facture d'achat à votre seul nom et vous n'aviez pas à céder. Il n'existe pas de solution à votre problème, son argent, il en fait ce qu'il veut, cordialement